

Le libre quart d'heure de lecture

Témoignage de professeurs dans des collèges engagés dans le dispositif

Ce dispositif consiste à mettre en place d'une pause quotidienne silencieuse consacrée à la lecture, dans le respect de règles qui garantissent son efficacité et sa pérennité. Impulsé avec la complicité de partenaires, ce dispositif repose sur la seule logique de l'engagement collectif.

Témoignage de Christine Villemin, professeur documentaliste. Collège REP+ Jean Lamour, Nancy

Après deux trimestres de mise en œuvre de « le libre quart d'heure de lecture », inspiré du dispositif « Silence, on lit! », les professeurs ont répondu au questionnaire suivant :

- 1) *Les élèves ont-ils un livre dans leur sac ?*
- 2) *Les élèves participent-ils volontiers ?*
- 3) *Quel est le pourcentage approximatif de ceux qui ne sont pas impliqués ?*
- 4) *Que vous disent-ils de cette initiative ?*
- 5) *Sont-ils plus concentrés après ce quart d'heure de calme ?*



A la question numéro un, un consensus est observé : après quelques semaines de cafouillage et la nécessité de rappels à l'ordre, les enfants pensent à ce moment en emportant un livre ou en venant en emprunter un avant le quart d'heure. Les élèves participent avec plaisir sauf deux ou trois par classe qui font semblant de lire ou qui rêvent. C'est en tout cas, un moment de calme généralisé et aucun enfant ne le remet en cause. Les élèves réclament même leur pause-lecture si le professeur l'oublie. Au niveau de la concentration qui s'ensuit, les avis sont partagés : certains enseignants remarquent une diminution de l'agitation et une meilleure attention, d'autres ne voient pas de changement par rapport aux habitudes. Les élèves aiment ce moment, de façon quasi unanime. Ceux qui ne lisent pas n'en profitent pas pour s'agiter, ils semblent au contraire apprécier de moment de « vacance ».

Au niveau du C.D.I., depuis la mise en place du « Libre quart d'heure de lecture » 1450 prêts ont été enregistrés, tous genres confondus, cela représente dix fois plus de prêts qu'antérieurement. Le taux d'emprunteurs est lui-même passé de 25% à 96,6 %. A noter que ce taux englobe les lectures suivies (200 livres, soit deux par enfant). Le nombre de livres sortis du fonds en permanence représente un roulement de 200 ouvrages environ. Les ouvrages les plus empruntés sont les « best-sellers » des collégiens : *Mortelle Adèle*, *Journal d'un dégonflé*, *Chair de poule*, mangas (*Naruto*), à l'instar des autres collèges. Beaucoup d'ouvrages d'accès plus aisé sortent : *Max et Lili*, livres-jeux, albums... Il serait donc intéressant d'augmenter l'offre dans ce domaine, notamment pour les dyslexiques.

Au niveau du C.D.I., les élèves sont autonomes, se repèrent et savent emprunter ou rendre un livre. La demande de consulter un ordinateur, habituellement prépondérante est très faible : les élèves privilégient la lecture ou une activité calme (devoirs, activités créatives à partir de livres telles que tutoriels, origamis, énigmes, etc.). Interrogés, les collégiens déclarent presque tous aimer lire, même ceux qui sont en difficulté manifeste dans ce domaine. Le cahier de suggestions est plein et très suivi (les élèves viennent ensuite réclamer le livre demandé).

Bilan : très positif. La lecture est devenue une activité régulière, banale et agréable. Le fait de pouvoir choisir des ouvrages adaptés (albums avec peu de texte, BD, livres-jeux) permet à chacun de ne pas

être en grave difficulté et donc d'entrer dans la lecture plaisir. « Le libre quart d'heure de lecture » est un moment de calme apprécié au milieu de l'agitation de la journée. Prolongé sur plusieurs années, il ne fait aucun doute que ce dispositif aider à augmenter les capacités lexicales des élèves, leur apprendra à « se poser », à associer lecture et plaisir, à faire des choix et à ouvrir leur horizon, à augmenter leur vocabulaire et leur culture.

Témoignage de Frédéric George, professeur d'histoire-géographie au collège Chopin, Nancy

“En tant qu'enseignant en histoire géographie, j'ai noté que des élèves de 6^{ème} ont lu spontanément des ouvrages de mythologies en échos aux leçons du thème Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant J.-C. Certains ont apporté en cours les livres en question pour en parler et présenter ce qu'ils avaient retenu. Les élèves n'hésitent pas aussi à interroger leur professeur sur leur lecture durant l'action. Inversement, les enseignants discutent avec les élèves de leurs choix d'ouvrages. Ainsi, au-delà de la lecture, l'expérience *Le libre quart d'heure de lecture* mêle plaisir, ouverture et échanges.”